

Titre de Maître·sse de maison en secteur social et médico-social

InfraBac

ASKORIA
Les Campus
des solidarités



Niveau visé : Niveau 3 (InfraBac) | Durée : 8 mois | Modalité : Présentiel | Campus ASKORIA : Morlaix, Rennes, Saint-Brieuc et Saint-avé

Prochains démarrages :

- **Rennes : mars et octobre 2026**
- **Saint-Brieuc : octobre 2026**
- **Saint-Avé : novembre 2026**
- **Morlaix : mars 2026**

Code RNCP : 37424 – Date d'échéance de l'enregistrement : 27-03-2028

Certificateurs : Confédération des employeurs du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif

La formation

Le métier

Le métier de maître de maison est lié à la gestion du quotidien sur un lieu d'hébergement collectif de personnes en situation de handicap, de difficultés sociales ou de dépendance due à l'âge.

Il est chargé du bon fonctionnement du lieu de résidence des personnes, de les accompagner au quotidien, cumulant ainsi des fonctions d'intendance et d'animation, dans un cadre sécurisant et sécurisé.

Ainsi, il :

- Anime et gère un espace dédié à des activités techniques en concertation avec l'équipe.
- Assure l'hygiène et la sécurité des locaux confiés.
- Garantit la qualité et l'adaptation du cadre de vie au projet d'établissement.
- Assure les conditions matérielles de l'accueil, du séjour et de la sortie des usagers.

La formation menant au Titre MM est construite autour de 3 blocs de compétences à certifier pour obtenir le Titre :

- **BLOC 1 – Adapter le cadre de vie et réaliser les actes de la vie courante dans une démarche sécurisée et éco-responsable**
- **BLOC 2 – Accompagner les personnes dans les actes de la vie courante**
- **BLOC 3 – Participer à l'équipe pluriprofessionnelle**

Chaque bloc est certifié séparément,

La formation se déroule sur **8 mois avec une alternance** entre la formation théorique et la formation pratique :

- **248 H de formation théorique** à l'école ASKORIA dispensant la formation
 - Cours et ateliers collectifs
 - Sessions techniques
 - Temps d'appropriation individuels des contenus
 - Travaux personnels et collectifs
 - Participation à des événements
- dont 3 H de certification
- **210 H de formation pratique** réparties sur des périodes d'immersion en situation professionnelle, et encadrées par un référent de terrain au sein de la structure.

En proximité des référents professionnels, les équipes pédagogiques d'ASKORIA effectuent un suivi individualisé de la montée en compétence de l'apprenant.



Textes réglementaires
encadrant la certification

askoria.eu

Avec le Titre de Maître de maison, je peux :



- **Mettre en œuvre des modalités d'accompagnement adaptées** au cadre de vie de la personne.
- **Entretenir le cadre de vie**, le linge.
- **Préparer les repas** en respectant les principes d'hygiène alimentaire.
- **Gérer les stocks et les achats** du quotidien.
- **Prévenir les risques** (incendie, accident).
- **Coopérer avec l'équipe** et l'ensemble des acteurs.

Accéder à la formation

Profils et prérequis

Aucun diplôme n'est requis pour s'inscrire à la formation.

Les candidats doivent être, soit :

- **Salarié en poste de Maître·sse de maison** ou l'avoir exercé a minima 3 mois dans les trois dernières années.
- **Demandeur d'emploi ou avoir un projet professionnel validé par France Travail** : avoir réalisé une période de découverte du métier (PMSMP) ou une expérience professionnelle de 10 jours (70h) minimum comme Maîtresse de maison.

Voies d'accès

Vous pouvez préparer le Titre MM, selon votre projet :

- **En formation initiale**
- **En contrat d'apprentissage** (apprentissage / professionnalisation).
- **En formation continue**
- **par la VAE** (Validation des Acquis de l'expérience).

Financements

En fonction de votre statut (salarié, demandeur d'emploi, étudiant...), vous pouvez mobiliser différents dispositifs de financement de la formation :

- **Qualif'Emploi Individuel** (Région Bretagne)
- **CPF** (Compte Personnel de Formation)
- **Transition Pro**
- **Financement personnel**
- **Financement Employeur ou OPCO**

88% de réussite
au Titre MM en 2025 à ASKORIA
soit 22 personnes diplômées

100% des diplômé·es
sont en emploi dans les 6 mois
suivant la formation

Enquête d'insertion ASKORIA
Données 2024



Je m'inscris !

Mon Espace Candidat·e

- **Je crée mon compte** en ligne sur le portail d'inscription d'ASKORIA.
- **Je dépose une demande** de renseignement en ligne.
- **ASKORIA me recontacte et m'accompagne** : conseil en orientation professionnelle, devis, financements, prérequis.
- **Je réalise en ligne un test d'autopositionnement.**
- **Je rencontre un.e professionnel.le d'ASKORIA lors d'un entretien** visant à construire mon parcours de formation personnalisé.

Je candidate sur le portail d'inscription ASKORIA
webaurion.askoria.eu

